

## Bibliothèque : Quand les pourcentages ne veulent rien dire !

Rappelons les principaux tarifs annuels :

	2017 et avant	2018
Adulte habitant la commune	4,30 €	5,00 €
Adulte hors commune	6,80 €	10,00 €
Moins de 18 ans et/ou étudiant	gratuit	gratuit

**La gratuité demeure pour les mineurs et les étudiants** de notre commune ou de l'extérieur. La jeunesse est une des priorités ! **Pour les adultes de Saint-Léonard**, l'augmentation est certes de 16 %, mais représente un surcoût réel de 0,70 € par an, soit **une adhésion annuelle de 5,00 €**. Par comparaison, le coût d'un livre de poche est supérieur à 6,00 €. Une hausse importante (+47 %) a été votée pour les adultes n'habitant pas la commune. Cette augmentation peut paraître élevée mais la hausse réelle est de 3,20 € soit de 10 €/an. Ce choix est dicté par le fait que notre ville et ses habitants supportent la charge financière de services et équipements qui rayonnent sur un périmètre bien plus important. Il semble légitime que les utilisateurs extérieurs paient un peu plus sans que les prix pratiqués ne les empêchent d'utiliser ces services. Un tarif de 10 € reste raisonnable ! Pour les autres tarifs, le prix des pénalités a augmenté... mais doit-on féliciter des utilisateurs qui ne respectent pas les règles ? Le coût de la pénalité du 1<sup>er</sup> rappel couvrirait tout juste les frais postaux ! **Ces tarifs ont été approuvés à une large majorité**, exceptés deux membres du conseil municipal

**Le Groupe Majoritaire**